



TO: ANB and EMP employees
FROM: Beth Simkins-Burrows, Senior Manager,
Human Resources
RE: HR Bulletin #15 - Child care responsibilities

The restrictions put in place to flatten the curve, including confining ourselves to our homes whenever possible, are certainly challenging for all New Brunswickers. It was particularly difficult over the recent long Easter weekend, an occasion often dedicated to gathering with extended family and friends. We want to acknowledge the employees who sacrificed time with their loved ones in their households as they worked over the long weekend. Although we must remain vigilant and continue to operate under the state of emergency, we are starting to see some positive gains and are shifting our focus slightly and slowly towards recovery.

In the short term, the “new normal” still means school and daycare closures, and childcare responsibilities for employees with preschool or school-aged children. With this in mind, we are extending the following exceptional measures for employees with childcare responsibilities until **May 8, 2020 and a further assessment will be done and communicated in the next couple of weeks:**

- As a first step, we ask that you attempt to the best of your ability to make alternate childcare arrangements.
- As a second step, if you are unable to make alternate childcare arrangements, we ask that you work from home if you are equipped to do so. We know that your ability to work from home will also depend greatly on the level of care your child or children require.
- As a third step, parents who require early learning and child care are directed to contact the Department of Education and Early Childhood Development on how to access child care services

DEST. : Employés d’ANB et du PEM
EXP. : Beth Simkins-Burrows, Responsable principale,
Ressources humaines
OBJET : Bulletin des RH no 15 – Responsabilités liées
à la garde d’enfants

Les restrictions mises en place pour aplatir la courbe, y compris le confinement à la maison dans la mesure du possible, n’ont rien de facile pour les gens du Nouveau-Brunswick. La longue fin de semaine de Pâques a été particulièrement difficile, comme il s’agit souvent d’une occasion de se réunir avec sa famille élargie et ses amis. Nous tenons à souligner la contribution des employés qui ont sacrifié ce temps qu’ils auraient pu passer en famille, dans leur foyer, pour travailler. Même si nous devons demeurer vigilants et même si l’état d’urgence est toujours en vigueur, nous commençons à voir certains progrès et à nous tourner progressivement vers le rétablissement.

À court terme, la « nouvelle normalité » continue de signifier que les écoles et les garderies sont fermées et que les employés qui ont des enfants d’âge scolaire et préscolaire doivent s’occuper de ceux-ci. Par conséquent, nous prolongeons les mesures exceptionnelles ci-dessous pour les employés qui ont des responsabilités de garde d’enfants jusqu’au **8 mai 2020. Nous effectuerons une nouvelle évaluation au cours des prochaines semaines et vous informerons des résultats.**

- Premièrement, nous vous demandons de faire votre possible pour prendre d’autres arrangements concernant la garde de vos enfants.
- Deuxièmement, si vous êtes incapable de prendre d’autres arrangements pour la garde de vos enfants, nous vous demandons de travailler de la maison si vous êtes en mesure de le faire. Nous savons que votre capacité à travailler de la maison dépendra grandement du niveau de soins requis par votre ou vos enfants.

through their [Parent Portal](#) or by calling 1-833-221-9339.

- Finally, as a last step, where employees are unable to make alternate childcare arrangements, cannot work from home, and cannot access early learning and child care services they will be provided with leave with pay.

Among the other options to allow you to report to work, your work schedules may be modified and adapted to your situation.

In addition, if it is shown that you do not take the necessary measures to find a place in daycare, appropriate administrative measures will be taken, such as the application of unpaid leave of absence.

We recognize how challenging it is for many of you to balance work and family obligations during these extraordinary times. Please remember to take care of yourself, your loved ones and remember that EAP is available to help through [Myinconfidence.ca](#) (Userid: **healthymind** / Password: **inconfidence**).

We will continue communicating significant developments as we monitor events. Stay informed by checking COVID-19 section on our intranet sites regularly for up to date information.

- Troisièmement, les parents qui ont besoin de services de garderie éducatifs sont priés de communiquer avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour savoir comment accéder aux services de garderie, en consultant son [portail pour les parents](#) ou en composant le 1-833-221-9339.
- Finalement, en dernier lieu, les employés qui sont incapables de prendre d'autres arrangements pour la garde de leurs enfants, qui ne peuvent pas travailler de la maison et qui ne peuvent pas avoir accès à des services de garderie éducatifs recevront un congé payé.

Pour vous permettre de vous présenter au travail, une autre option est de modifier vos horaires de travail afin de les adapter à votre situation.

De plus, s'il est constaté que vous ne prenez pas les dispositions nécessaires pour trouver une place en garderie, des mesures administratives appropriées seront prises, telles que l'application de congé sans solde.

Nous reconnaissons à quel point il peut vous être difficile de trouver un équilibre entre le travail et vos obligations familiales. Pensez à prendre soin de vous et de vos proches et n'oubliez pas que les [ressources du PAEF](#) sont mises à votre disposition sur le site [Monenequilibre.ca](#) (nom d'utilisateur : **espritsain** / mot de passe : **enequilibre**).

Nous continuerons à surveiller la situation de près et à vous renseigner sur les développements importants. Tenez-vous au courant en consultant régulièrement la rubrique COVID-19 de nos sites intranet pour obtenir des renseignements à jour.